



L'édito



Aïe, aïe, aïe!

Les comptes 08 de la Ville seront rouges et le budget 09 écarlate (ou même cramoi avec le simpliste report de charges du canton). En période de haute conjoncture, ce n'est pas normal.

Que l'on estime, selon ses convictions politiques, que les citoyens bénéficient de prestations trop généreuses en fonction des impôts payés ou que ceux-ci ne sont pas assez élevés en regard des prestations offertes, le constat est là, limpide: la Ville vit au-dessus de ses moyens. Il faut le dire.

Il serait injuste de demander chaque année à la fonction publique de se serrer la ceinture pour permettre l'adoption d'un budget de toute façon peu présentable: ce n'est pas aux employés de faire les frais de l'enthousiasme dépensier des autorités. Les sacrifices de-ci, de-là, le refus de subventions, la renonciation à des soutiens divers, le report d'un investissement... tout cela est nécessaire, mais largement insuffisant. Le peuple a dit, il y a peu, ce qu'il pensait d'une augmentation d'impôts. Les restructurations, réclamées à grands cris par certains, ont déjà été en partie réalisées. Il reste la suppression ou la diminution de prestations. Pas si simple, car personne n'est prêt à renoncer à un acquis. Le train des nouvelles réformes est encore en gare. Il doit partir. Il en va de l'avenir de la ville.

Alain Ribaux
Directeur des finances



Le Festival de films à thématique religieuse se déroulera au Passage du 17 au 19 octobre.

Farel de retour à Neuchâtel

Le Festival international du film à thématique religieuse au terme duquel sera décerné le Prix Farel se déroulera le vendredi 17, le samedi 18 et le dimanche 19 octobre au Théâtre du Passage. Pas moins de 33 films réalisés ces deux dernières années en Suisse, en France, en Belgique, en Italie, en Espagne, au Portugal et au Canada seront projetés à cette occasion. L'entrée est gratuite et le public bienvenu.

Le Prix Farel se déroule tous les deux ans à Neuchâtel depuis 1967 et récompense les meilleures émissions télévisées à thématique religieuse. Ce festival constitue un lieu privilégié de rencontre entre professionnels mais permet également au public de dialoguer avec les réalisateurs et de partici-

per entre les projections à de mini-débats animés cette année encore par le journaliste Christian Georges.

Portraits et enquêtes

Pas moins de 33 films d'une durée maximale d'une heure sont en compétition. Le public découvrira des portraits de personnes qui dans leurs engagements, leurs pensées et leurs actes témoignent de valeurs religieuses essentielles liées au christianisme, au bouddhisme et à l'islam. Il appréciera par ailleurs de véritables enquêtes journalistiques qui décryptent l'actualité religieuse d'aujourd'hui.

Jury international

Un jury international décernera trois prix (un par catégorie) qui seront

remis dimanche dès 17h30 par le directeur de la Télévision suisse romande Gilles Marchand en présence de représentants de l'Etat, de la Ville et des Eglises.

Participez!

Le Prix Farel est organisé depuis 2006 par une association dont chacun peut faire partie moyennant paiement d'une modeste cotisation. Cette association bénéficie du soutien de la Loterie romande, de la TSR, de la Ville et de l'Etat de Neuchâtel, ainsi que des Eglises catholique et protestante.

Prix Farel, 17, 18 et 19 octobre, dès 9 heures au Théâtre du Passage. Programme complet sur www.farel.tv Entrée Libre.



3

Les centres de rencontres pour femmes, Récif à Neuchâtel et Haut-Récif à La Chaux-de-Fonds, fusionnent.



5

La Ville de Neuchâtel met au concours une bourse artistique pour un séjour de 6 mois en Egypte.



8

Le Conseil général a voté avec réticence une rallonge pour payer le chauffage à distance des Ponts-de-Martel.

MULTI CREDIT

NEUCHÂTEL

Crédits pour ouvriers
et indépendants

**Jusqu'à
Fr. 90'000.-**

Ex.: 30'000.- x 48 mois =
Fr. 731.- taux 9%

Tél. 079 633 54 73

L'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne un surendettement (art. 31LCD)

ACHETONS COMPTANT!


Produits gros + détail
Alimentation-boissons-vins
Chaussures-vêtements
Mobile 079 460 61 63
024 459 17 48 Fax 024 459 22 24

UN PARRAINAGE SOLIDARITÉ

pour l'avenir des enfants



© Jolidon / Tdh

 Terre des hommes

021 / 654 66 66

Terre des hommes, Service Parrainages
En Budron C8

1052 Le Mont-sur-Lausanne
Fax 021/654 66 77 • E-mail: info@tdh.ch

Annonce gratuite

aide à l'enfance - www.tdh.ch

Dans ce numéro

La centième

Amoureux des fleurs et des arbres, fin dessinateur et accessoirement responsable des serres de la Ville à Cernier, Luc Vincent nous fait partager sa passion pour la nature en ville depuis 11 ans déjà. Celui qui par excès de modestie a longtemps signé Hedera Helix nous fait découvrir aujourd'hui dans sa... 100^e chronique l'amarante.



Page 12

Vacances

En raison des vacances scolaires, Vivre la ville ne paraîtra pas le 15 octobre. Nous vous donnons rendez-vous le 22 octobre pour un prochain numéro !

Déficit

La Ville va boucler les comptes 2008 avec un déficit de 4,5 millions de francs, soit un million de moins qu'estimé à fin avril mais 2,2 millions de plus que prévu au budget.

Page 9

Co-présidente de Récif



Martine Kurth est l'une des nouvelles co-présidentes de l'Association Récif. Cette nouvelle entité est née de la fusion des deux centres pour femmes immigrées et suisses du haut et du bas du canton : Récif et Haut-Récif. Rencontre avec une femme de caractère.

Page 16

L'association Récif de Neuchâtel et son double de La Chaux-de-Fonds Haut-Récif fusionnent



Les cours proposés par Récif et Haut-Récif sont suivis chaque année par 300 à 400 femmes de 60 nationalités différentes.

Plus fortes ensemble

En proie à des difficultés financières, Récif et Haut-Récif, centres de rencontres et d'échanges interculturels pour les femmes suisses et immigrées, unissent leur forces! Actives respectivement à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds, les deux entités ont été dissoutes récemment pour faire place à une association nouvelle, qui garde l'appellation de Récif. Malgré cette cantonalisation et la limitation à un seul comité, les centres du haut ainsi que du bas resteront actifs.

«Cela fait huit ou neuf mois que les comités de Récif et Haut-Récif ont commencé à mener une réflexion au sujet d'un rapprochement entre les deux entités», explique Céline Müller, ex-présidente de Haut-Récif. L'union des centres de rencontres, d'échanges interculturels et d'aide à l'intégration du haut et du bas du

des deux associations pour en créer une nouvelle: Récif. Cette cantonalisation permettra à présent d'élargir l'offre des cours, d'harmoniser les pratiques sur le terrain et de mieux répartir les compétences entre les personnes œuvrant à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. «Avant la fusion de Récif et Haut-Récif, une partie du travail se faisait à double. Nous allons maintenant agir avec plus d'efficacité», lâche Martine Kurth, co-présidente de la nouvelle association. «La fusion permettra également de donner une image plus forte à l'extérieur, pour la recherche de fonds, notamment», ajoute Céline Müller.

Trois co-présidentes

La fusion ne changera pas grand chose pour les participantes, à qui il sera toujours proposé des cours de français, d'alphabétisation, de cuisine, de gymnastique, etc., ainsi que différentes formations, visant à leur intégration professionnelle. Elles disposeront notamment toujours d'une garderie sur place, afin de suivre les cours dans les meilleures conditions qui soient. «Le changement principal, c'est qu'il n'y aura désormais plus qu'un seul comité», commente Céline Müller. Ce dernier est composé de trois co-

présidentes: Martine Kurth pour les relations publiques et la recherche de fonds, Jacqueline Monnin et Virginie Rochat, qui s'occuperont du fonctionnement des deux centres.

Bénévolat

Les associations fonctionnent en majorité grâce à des bénévoles, dont le travail représente 4400 heures par an. Certains professeurs étaient néanmoins défrayés jusqu'ici, et ne le seront plus. «Nous avons dû supprimer quelques postes rémunérés à cause de nos difficultés financières et non en raison de la fusion», dit Céline Müller. Il reste donc 3,2 postes salariés, tout le reste du travail étant accompli par des bénévoles. «Les personnes qui ne sont plus au comité restent actives au sein de l'association, ces énergies restent», ajoute Martine Kurth. Côté budget, Récif dispose de quelque 350'000 francs et est soutenue par de nombreux partenaires (Caritas, Centre social protestant, Croix-Rouge...). L'Etat a déjà assuré qu'il maintiendrait ses subventions pour une durée de trois ans. Rien n'est encore sûr au niveau des Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. (lap)

• www.recifneuchatel.org

« Avant, une partie du travail se faisait à double. Nous allons maintenant agir avec plus d'efficacité. »

canton, a finalement été officialisée jeudi dernier, suite à la dissolution



Le Théâtre du Pommier, doté d'une nouvelle identité visuelle, présente son programme 2008-2009

Une saison plurielle au CCN

La saison 2008-2009 du Centre Culturel Neuchâtelois (CCN) s'annonce pimentée. Le Théâtre du Pommier, dont le nouveau logo représente une pomme, accueillera aussi bien du théâtre que de la musique, des films, des soirées débat et des contes. En somme, toute une palette de spectacles qui permettront d'explorer diverses formes de créations artistiques. Tour d'horizon.

«Soutenir les créations neuchâteloises est l'une des missions du Théâtre du Pommier», explique Roberto Betti, directeur de ce dernier. L'affiche 2008-2009 compte donc plusieurs œuvres régionales, parmi lesquelles *La dinette des amants*, nouveau texte de Valérie Lou et *Confidences*, basée sur le livre plein d'émotion que Marie-José Imsand a consacré à son photographe de père. Sans oublier *Le livre des tempêtes*, de l'auteur neuchâtelois Yves Robert, «une histoire qui se situe entre faits historiques et fiction, pour mener une réflexion sur la trajectoire du monde», commente le directeur du théâtre.

Du sexe ?

Les compagnies romandes ne demeurent pas en reste, avec notamment *J'ai l'impression qu'André est mort dans les toilettes*, une pièce mise en

scène par la Jurassienne Hélène Cattin et qui entend célébrer la vie en apprivoisant la mort, ainsi que *Du sexe ? Merci juste un nuage*, création comique genevoise. «Les femmes usent de l'humour pour parler du sexe», évoque Roberto Betti, parlant du spectacle genevois, «elles nous disent nos quatre vérités», sourit-il. La Compagnie 93 de Lausanne interprétera quant à elle *Dans l'œil du cétacé* de Benjamin Knobil. Avec humour, l'écrivain donne la parole à Moby Dick, alors que le cachalot blanc désire ardemment se venger du capitaine Achab. «Il veut également régler ses comptes avec l'humain en général, pour ce qu'il fait subir à la planète». Le CCN proposera également des films (*Zazie dans le métro*), de la musique (Dress, Marvin, l'Ensemble rayé) et des cafés de l'Europe qui s'attarderont sur des questions concernant la concurrence salariale ou encore les bilatérales.



Balle Rouge raconte à l'aide d'hommes de mousse, l'histoire d'une famille dont les parents se séparent. • Photo: sp

d'art». Ainsi, *Balle rouge* présente, sur des airs de bandonéon, des bonshommes de mousse qui sont dirigés par des baguettes et expriment des sentiments par leur simple posture. L'histoire est celle d'un enfant qui est confronté à la séparation de ses parents. «Six des spectacles de la saison tout-public seront vus dans les écoles, soit le double de l'an passé», annonce Roberto Betti.

Prochain spectacle

La prochaine représentation du CCN est à découvrir samedi 25 octobre et s'intitule *Tempête*. Ce spectacle tout public est basée sur l'œuvre de William Shakespeare. «Le

texte a été réécrit de manière très ludique. La tempête est réellement sur scène, il y a pas mal d'eau !», révèle le directeur du Théâtre. A voir à la Maison du Concert, rue de l'Hôtel-de-Ville 4. (lap)

Jeune public

Les trois brigands, *Le vaillant petit tailleur* et *La sorcière du placard aux balais* illumineront la saison jeune public, qui est chaque année un franc succès. Le dernier des trois spectacles est déjà complet. «On passe du théâtre d'objet au théâtre traditionnel, pour permettre aux enfants de découvrir différentes techniques et formes

• www.ccn-pommier.ch
Réservations et informations:
032 725 05 05



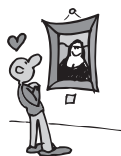
Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états», «A la recherche du temps». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques. Ouvert me-di de 13 à 17 heures. Entrée libre le mercredi. Visites théâtralisées des maquettes, dimanches 12 et 19 octobre à 15 heures. Jusqu'au 16 novembre, exposition de photographies: «Une ville en mouvement».



Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition «Retour d'Angola». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 1^{er} mars 2009, exposition «La marque jeune».

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), Jusqu'au 26 octobre, exposition: «Le propre du singe». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre d'Art Neuchâtel (CAN) (rue des Moulins 37), jusqu'au 30 novembre, exposition «Masse critique». Ouvert me-di de 14 à 18 heures, je de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), exposition permanente Friedrich Dürrenmatt, écrivain et peintre. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (L.-Robert 1a), jusqu'au 12 octobre, expo-

sition Domenico Sorrenti, œuvres récentes. Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 31 octobre, exposition Raymond L'Épée, peintures récentes. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Galerie du Pommier (rue du Pommier 9), jusqu'au 31 octobre, exposition Urban Illusion: installations de Mandril. Entrée libre.

Hôpital Pourtalès, du 8 au 14 octobre, exposition sur le cancer du sein et son dépistage.

Film

Auditoire du Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 4), mardi 21 octobre à 20h15: «Rolling», film

documentaire de Peter Entell, Suisse, 1997, 93 min. Entrée libre.

Divers

Club de Loisirs, la Joie du lundi, lundi 13 octobre à 14h30 à l'Armée du Salut, rue de l'Ecluse 18, 2^e étage: «Flânerie à l'ouest du Mexique», diaporama de M. Jean-Jacques Thiébaud.

Librairie du Sycomore (rue des Chavannes 12), lundi 13 octobre de 18 à 19 heures, lecture publique du dernier essai de Jean-Marie Ploux: «Dieu n'est pas ce que vous croyez». Entrée libre.

Association culture, excursions, nature (ACEN), dimanche 19 octobre, excursion: «Noiraigue-Brot-Dessous-Noiraigue». Inscription par écrit chez M. Yvan Renevey, Bellevaux 26, 2000 Neuchâtel, e-mail: renevey@net2000.ch, jusqu'au vendredi 17 octobre.



L'actualité culturelle

La sorcière du placard aux balais



La compagnie belge Pan présentera dimanche 19 octobre au Théâtre du Pommier un spectacle jeune public dès 5 ans.

«Monsieur Pierre, qui vient d'acheter une jolie petite maison pour cinq francs à peine, découvre qu'une sorcière se cache dans le placard aux balais. Et bien sûr il ne peut résister et prononce la phrase fatidique «Prends garde à ton derr...!». Heureusement, son ami Bachir, la petite souris et les poissons magiques sont là pour l'aider.»

Quatre jeunes comédiens ont monté ce spectacle en deux coups de cuillères à pots, sans décors, sans costumes, avec leur humour, leur dynamisme, leurs quatre pupitres et leurs lampes de poche. Pour montrer que le théâtre c'est avant tout jouer, imaginer, rythmer et y croire sans s'y croire, pour nous faire croire...

Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, dimanche 19 octobre à 17 heures. Durée 50 minutes. Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch

Cours public d'histoire de l'art

Pour la rentrée d'automne, l'Académie de Meuron propose un cours public d'histoire de l'art, donné par Gérald Comtesse, qui portera sur un mouvement phare de l'art du XX^e siècle, le fauvisme.

De la couleur pure avant toute chose, tel était le credo d'une dizaine de

jeunes peintres dont les œuvres furent groupées dans une même salle du Salon d'automne de 1905, à Paris. Au milieu d'elles, une sculpture plutôt gentille dont un critique dira «c'est Donatello chez les fauves». La sculpture fut oubliée, mais l'appellation de «Fauves» resta aux peintres.

Parmi eux, Matisse, Braque, Vlaminck, Derain, Dufy, van Dongen, Marquet, Rouault, des artistes qui non seulement devinrent célèbres, mais qui marqueront durablement le siècle et modifieront notre conception de la couleur.

Aula du Lycée Jean-Piaget, rue des Beaux-Arts 30, 8 conférences les mardis de 17 à 18 heures, dès le 21 octobre. Prix: Fr. 110.-.

Dragonesque

Anais Laurent expose jusqu'au 31 octobre au Bar King, ses peintures et œuvres à techniques mixtes sur le thème des dragons. Chacun est diffé-

rent, chacun représente un pays vrai ou imaginaire ou une culture différente.

L'artiste partage le lieu avec Jean-Marc Chappuis, sculpteur travaillant avec la terre cuite, émaillée ou raku, dont les œuvres ont souvent pris le devant de la scène au Jardin botanique.



Bar King, rue du Seyon 38, finissage de l'exposition vendredi 31 octobre dès 18 heures (costumé pour Halloween).

Mise au concours d'un séjour de six mois pour artiste en Egypte

Six mois au Caire dans une île sur le Nil

Travailler six mois dans un atelier situé dans l'île Jacob, sur le Nil, en face du vieux Caire, et habiter une maison en pleine nature mais néanmoins au centre d'une capitale de 18 millions d'habitants! Telle est l'opportunité qu'offre la Ville de Neuchâtel à un artiste motivé. Ce séjour en Egypte est assorti d'une bourse de 9000 francs. Prochain départ: le 1^{er} février 2009. Les personnes intéressées sont invitées à faire acte de candidature jusqu'au 20 octobre.

Neuchâtel fait partie de la Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVSC). A ce titre, elle dispose régulièrement d'un des trois ateliers que la CVSC loue sur l'île Jacob, au Caire. Ces ateliers seront occupés du 1^{er} février au 31 juillet 2009 par trois artistes en provenance, outre de Neuchâtel, d'Aarau et de Winterthur.

Endroit calme et protégé

L'artiste retenu travaillera dans une construction à coupole (avec une grande pièce, une niche pour dormir et une



Le Caire: une mégapole quelque peu chaotique qui abrite plusieurs hauts-lieux de l'Islam.

douche/WC) ainsi que dans une maison comprenant une cuisine, une salle à manger-salon, une salle de bain et deux ateliers habitables. Il profitera également d'une spacieuse terrasse en toiture. Ces bâtiments se trouvent dans un jardin de 1000 m² en un endroit calme et protégé auquel on accoste avec un bac. Le centre ville est accessible de la rive en 30 minutes par minibus ou métro.

Pied-à-terre au centre

Les artistes disposent en plus d'un pied-à-terre au centre ville, à proximité

de l'ambassade de Suisse qui abrite l'antenne de Pro Helvetia pour les pays arabes. La responsable de cette antenne apporte régulièrement conseils et assistance aux boursiers de la CVSC.

Cette bourse s'adresse à des artistes de toutes disciplines domiciliés à Neuchâtel ou entretenant un lien très fort avec notre cité. Les intéressé(e)s sont invité(e)s à déposer leur candidature à la Direction de la culture, fbg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel, jusqu'au 20 octobre.

Chronique culturelle



Bravo be-boy Adrien!

Be-boy Adrien a gagné vendredi soir à la Case à chocs le battle de breakdance organisé par Terrible Style pour fêter ses dix ans. Une douzaine de jeunes casquette à l'envers et sac au dos se sont affrontés pacifiquement sur fond de musique funk sous l'œil attentif d'un jury d'ainés - Avni Krasniqi et Dayva notamment - qui ont de beaux restes... Acrobatique, époustouflant et pacifique! Le breakdance, comme le rap, les graphes et les tags, fait partie de cette culture urbaine venue des States que l'on appelle hip-hop. On aime ou on n'aime pas mais elle existe et mérite le respect. A Neuchâtel, Unik Version devenu Terrible Style fait vivre cette culture depuis dix ans déjà en organisant des championnats de breakdance et des concerts prestigieux: Kool Shen (NTM), Snipper et Kerry James sont venus à la Case par exemple. Et sans jamais le moindre incident. Comme quoi la culture hip-hop n'est pas violente. Alors faisons du bruit pour Terrible Style et réjouissons-nous que Neuchâtel soit dans la place! Yeaaaaaaah

Patrice Neuenschwander

1.-^{fr}	50.-^{fr}
NUTELLA	BASKETS BOOST
	au lieu de 229.-
MEUBLES DU BATTOIR	CASSE-PRIX
MATHOD	YVERDON
Entre Orbe & Yverdon	Rte de Lausanne 15-17
024 459 17 48	024 426 70 36
uniquement meubles	sans meubles
	<i>Daniel Balleu</i> CAPITAL - COMPAGNE Depuis 38 ans à votre service

**«Offrez de l'espoir à
un enfant aveugle»**

Dimitri



**Le soutien d'un enfant
aveugle du tiers-monde
coûte 50 francs
par mois.**



Case postale, 2002 Neuchâtel, tél. 032 724 84 12
www.cbmch.org, CP 87-192253-5



Le clin d'œil du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable...

Ravioli frais et bas nylon

Pierre-Olivier Aragno



Qui a mangé des ravioli frais le 8 septembre 1965 en lisant un article sur le décollage imminent de la fusée Gemini 11 dans la Feuille d'Avis de Neuchâtel? Ici rien qu'une scène banale... mais si l'on rajoute quelques éléments trouvés à proximité: des flacons de parfums vides et un méli-mélo de bas nylon effilochés... la situation se corse.

Non... Ce n'est pas un épisode rétro de votre série policière préférée, mais un petit extrait de l'extraordinaire catalogue de résidus de votre vie quotidienne que vous aviez cru voir disparaître dans la benne à ordures, il y a 43 ans... Soirée inoubliable ou plutôt inoxydable n'est-ce pas?

Aujourd'hui, vos cheveux se sont certainement éclaircis mais... Surprise! Des souvenirs sont restés matériellement intacts... au nord de la ville dans l'ancienne décharge des Plai-

nes-Roches. En effet, tous les déchets urbains y ont été scrupuleusement déposés, couche après couche de 1953 à 1971. A partir de cette date, les ordures ont été digérées dans le ventre de la station d'incinération et réduites en scories anonymes.

Au-delà des indices anecdotiques sur la trépidante vie du passé, ces vieilles décharges peuvent contenir des éléments nettement moins sympathiques. C'est pourquoi des investigations sur leur contenu et leur évolution vont être réalisées ces prochaines années.

Le Grand Conseil vient de voter un premier crédit pour poursuivre le cadastre des sites pollués afin d'effectuer des recherches in situ, évaluer les risques pour les nappes souterraines et entamer, si nécessaire, les assainissements pour



Quelques indices provenant de la décharge des Plaines-Roches. • Photo: sp

les situations critiques. Bel héritage..! Même si, à l'époque, il s'agissait déjà d'un progrès car avant 1953 les ordures étaient déposées directement sur les rives du lac, puis brièvement sur le bord du Seyon à Vauseyon.

Facile de critiquer le passé... Regardons vers le futur: quel sera l'héritage de nos activités actuelles pour nos enfants?

P.-O. Aragno



La Ville jeune

Bar & Caveau du King (rue du Seyon 38), mercredi 8 octobre à 20h45, acoustic, classique opéra, vocal, rock-folk: My sister Grenadine (D), Doomenfels (CH), The Botany talk home (F). Jeudi 9 octobre à 20h, I Love jazz, jazz New Orleans. Vendredi 10 octobre, des Gents t (CH)/acoustic chansons. Samedi 11 octobre, Operateur Fotokopieur + Bacalao/electronic. www.barking.ch

Bibliothèque-Ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1), en raison d'une mise à jour informatique, la bibliothèque-ludothèque sera fermée du lundi 13 au samedi 18 octobre. Réouverture, lundi 20 octobre à 14 heures.



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

Société Nautique de Neuchâtel (rte des Falaises 114), permanence d'aviron le lundi, mercredi, vendredi à 18h et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37, autres infos: www.aviron.ch, contact: info@aviron.ch

Football corporatif
Mercredi 8 octobre, terrain des Charmettes, 20h15, Medtronic-Kyphon-FEN de l'Uni, groupe B.
Jeudi 9 octobre, terrain des Charmettes, 18h45, Chicken-Philip Morris, groupe A.
A 20h15, New Look/C. Italiano-Neotime, groupe A.
Lundi 13 octobre, terrain des Charmettes, 18h45, La Gondola-New Look/C. Italiano, groupe A.
A 20h15, La Poste/Swisscom-EM-Microelectronic, groupe A.

Mardi 14 octobre, terrain des Charmettes, 20h15, Bar 21-Chicken, groupe A.
Mercredi 15 octobre, terrain des Charmettes, 18h45, Medtronic-Kyphon-Metalor, groupe B.
A 20h15, FEN de l'Uni-Raffinerie, groupe B.

Football
Vendredi 10 octobre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 20h, Helvetia-Fleurier, vétérans.



Dimanche 12 octobre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 13h, Serrières-Team Seelac, inters B.
Mercredi 15 octobre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 20h15, Audax II-La Sagne II, 4^e ligue.

Basketball
Vendredi 10 octobre, halle de sport de la Riveraine, 20h30, groupe E Union Neuchâtel-Académie Fribourg Olympic, LNB masc.

Dimanche 12 octobre, halle de sport de la Riveraine, 13h30, espoirs Université BC NE-BBC Cossonay, LNB fém.
A 16h, Université BC NE-Giroud Vins BBC Troistorrents, LNA fém.

Volleyball
Samedi 11 octobre, halle de sport de la Riveraine, 15h, Randstad NUC II-TSV Rechthalten, 1 LN.
A 17h30, Randstad NUC-SWICA volley Muensingen, LNB.

Patinoires du Littoral
(du 13 au 15 octobre)

Piste principale
lu: 13h45-16h30 public, 13h45-16h15 hockey libre.
ma: -
me: 14h15-16h45 public, 14h15-16h15 hockey libre.

Halle couverte
lu/ma/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.



La demande de crédit complémentaire pour la construction d'un chauffage à distance aux Ponts-de-Martel a été vivement critiquée par la droite

Mauvaise humeur du Conseil général

La rallonge de 275'000 francs au crédit de 1,1 million pour la construction d'un chauffage à distance alimenté au bois aux Ponts-de-Martel a provoqué la mauvaise humeur du Conseil général. C'est avec réticence qu'il a pris acte du rapport proposé par le Conseil communal par 19 voix contre 5 et 6 abstentions. Dans la foulée, il a également avalisé un arrêté amendé concernant la vente du Petit-Hôtel de Chaumont par 23 voix contre 7 et donné son accord à la vente de deux immeubles à Chaumont à leurs locataires respectifs, par 24 voix contre 3 et 3 abstentions.

«La lecture de ce rapport nous a irrités, et le mot est faible!», déclarait lundi Blaise Péquignot, au nom du groupe PLR, qui s'est abstenu lors du vote. Il fallait s'y attendre. La troisième demande de crédit pour la construction d'un chauffage au bois aux Ponts-de-Martel, qui a par ailleurs déjà été inauguré fin 2007, n'a pas eu l'heur de plaire aux membres du Conseil général. «Notre Conseil est mis devant le fait accompli! Le Conseil communal a gravement violé notre règlement général», ajoutait l'élue. Le groupe UDC, opposé au rapport, dénonçait quant à lui une «volonté de dissimulation» inadmissible de la part du Conseil communal. Marc-André Bugnon a exprimé son agacement: «Ce n'est

qu'après les élections communales que l'on sort les cadavres du placard». Plus modérés dans leur approche, les groupes socialiste et PopVertsSol se sont montrés satisfaits de la volonté de l'exécutif de solliciter avant chaque nouvelle construction, des crédits d'études pour déterminer les coûts avec précision. Ils ont toutefois rappelé que la commission financière aurait dû être avertie plus tôt d'un tel dépassement de crédit.

«Nous nous excusons»

A ces critiques, le Conseil communal a répondu par des excuses. «Nous comprenons votre irritation et votre courroux», a déclaré Valérie Garbani, au nom du Conseil communal. La directrice de l'environnement a admis que l'exécutif devait faire mieux et éviter ce type de rapport, tout en rappelant que «les crédits sont en général respectés». Elle a également nié toute volonté de dissimulation de la part de l'exécutif. «Nous avons souhaité attendre l'ensemble des factures pour vous informer de manière transparente.»

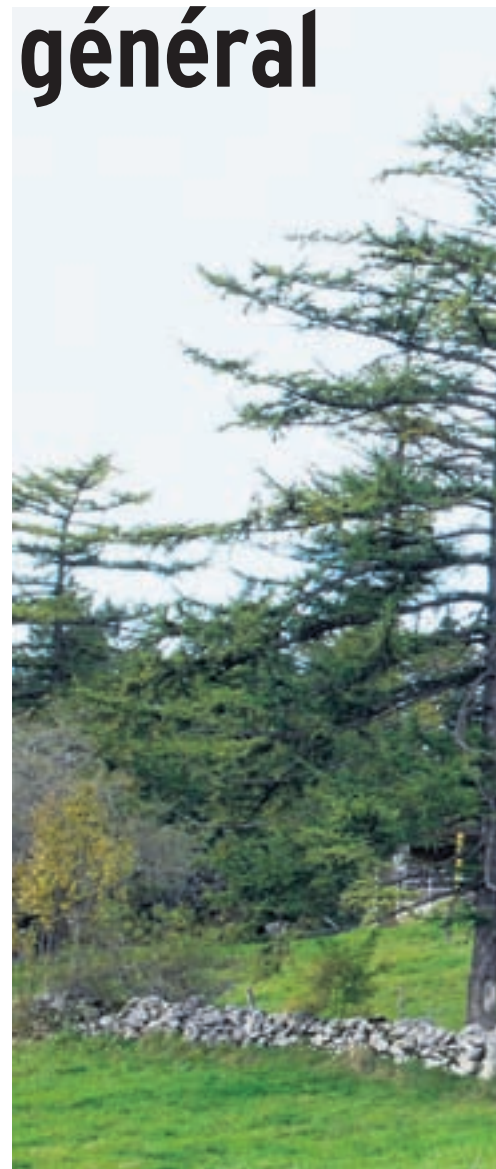
Petit-Hôtel de Chaumont

Les élus ont également accepté par 23 voix contre 7 l'arrêté amendé (ajout d'un droit de préemption) concernant la vente du Petit-Hôtel de Chaumont à l'actuel tenancier de la

Pinte de Pierre-à-Bot et à un architecte. Le groupe PLR est le seul à s'être montré satisfait de la transaction. Les groupes socialiste et UDC ont déploré la vente, mais ont estimé qu'un refus signifierait la fermeture du Petit-Hôtel et qu'il n'y avait pas d'autres solutions. Très critique, le groupe PopVertsSol a quant à lui refusé l'arrêté. La porte-parole du groupe: «Nous ne faisons pas face à l'entretien de nos immeubles, les manquements sont graves, la gestion calamiteuse. La Ville n'arrive pas à avoir une vision d'avenir», a-t-elle dénoncé. «Pérenniser cet hôtel, tel est le souhait des habitants de Chaumont», a expliqué Valérie Garbani. «Les acquéreurs vont au contraire investir et redynamiser ce lieu. Et, le jour où ils souhaiteront revendre, avec le droit de préemption, la Ville pourra décider en priorité si elle souhaite en redevenir propriétaire ou non.»

Vente d'immeubles

Le Conseil général a par ailleurs accepté à l'unanimité la constitution en faveur d'Olivier Humbert-Droz d'un droit de superficie permanent d'une durée de 50 ans à la Grande-Joux, ainsi que la vente de deux immeubles à Chaumont à leurs locataires respectifs, par 24 voix contre 3 et 3 abstentions. (lap)



Le Conseil général a accordé un droit de superficie de 50

Le Conseil général a voté une rallonge de 275'000 francs pour payer le centre forestier avec chauffage à distance des Ponts-de-Martel.



La deuxième projection annuelle des comptes

A peine moi

Sauf heureuse surprise de dernière minute, la Ville va boucler les comptes 2008 avec un déficit de 4,5 millions de francs. C'est un million de moins qu'estimé à fin avril mais 2,2 millions de plus que prévu au budget. En décembre 2007, le Conseil général avait admis un déficit de 2,3 millions de francs pour 249 millions de charges.

Le 31 août dernier, les services de la Ville ont estimé de façon précise leurs dépenses pour l'année en cours. Les services financiers en ont fait de même avec les recettes rentrées ou à venir. Cette seconde projection des comptes 2008 montre que, malgré les efforts importants effectués en cours d'année pour limiter les dépenses, le déficit inscrit au budget a toutes les chances de pratiquement doubler.



ans à la famille Humbert-Droz qui exploite depuis plus de 30 ans le domaine de la Grande-Joux.

Comptes 2008 annonce un déficit de 4,5 millions de francs

ns dans le rouge...

Le déficit double

Cette estimation des comptes 2008 met en évidence une aggravation du déficit qui devrait donc passer de 2,3 millions de francs (y compris le crédit complémentaire de 500'000 francs accordé par le Conseil général pour abolir la pratique du délai de carence) à 4,5 millions, en hausse de 2,2 millions.

Viteos verse un demi-dividende

Ce montant élevé tient compte non seulement des facteurs déjà mentionnés lors de la première projection des comptes, soit essentiellement la baisse du produit des impôts (3,3 millions de francs), mais encore de l'encaissement d'un demi-dividende en 2008 (au lieu d'un dividende entier inscrit au budget) correspon-

dant aux six mois d'activité de Viteos SA en 2007 (2 millions environ). La création de cette société a impliqué un décalage d'un an entre l'exercice et la comptabilisation du dividende. Ce phénomène est ainsi réglé une fois pour toutes et n'affectera plus les comptes futurs.

Pertes fiscales

En ce qui concerne les impôts, la conjoncture encore favorable ne permet pas de compenser la chute de la taxation de la plus grande banque suisse suite à la crise financière mondiale, ni de compenser la perte des 900'000 francs autrefois payés par la société pharmaceutique canadienne Aspreva qui a quitté Neuchâtel après son intégration dans le groupe Gale-nica.

Charges de personnel en baisse

Les charges de personnel reculent de deux millions par rapport au budget à 93,4 millions grâce notamment au transfert à l'Etat de compétences dans le domaine de la police (-750'000 francs). Les intérêts passifs (-2 millions de francs) sont en baisse grâce à un recours à l'emprunt moins élevé que prévu. Les subventions accordées augmentent en raison de la hausse de la part de la Ville à la péréquation de 450'000 francs et de l'augmentation de la part à l'accueil de la petite enfance (+330'000 francs) suite à l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008 du nouveau barème de référence.

Le Conseil communal poursuit ses travaux de restructuration et prendra des mesures afin de réduire encore les charges.



En bref

Le Conseil général a accepté :

Un postulat priant le Conseil communal d'étudier l'élargissement du passage sous-voies des Portes-Rouges de façon à ce que cette liaison nord-sud permette aux piétons et aux cyclistes d'accéder plus facilement au centre commercial.

Une motion socialiste pour des structures d'accueil parascolaires mieux adaptées aux horaires des parents qui travaillent ainsi qu'un complément proposé par Fabienne Spichiger demandant au Conseil communal d'étudier l'instauration de partenariats public-privé pour la création de crèches dans les entreprises et le recours accru aux mamans de jour.

Devant l'incompréhension générale, Pascal Helle a retiré la **proposition** de modification du règlement de police déposée par PopVertsSol de façon à autoriser les partis à faire de l'affichage sauvage en période électorale. Non sans avoir cité Mao Tsé-Toung et son petit livre rouge...

 Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe UDC

Steven Bill: «Concilier vie professionnelle et vie familiale est un équilibre qui requiert une attention quotidienne, en particulier lorsque les horaires de travail des parents ne sont pas compatibles avec les horaires d'exploitation des structures d'accueil et des crèches (travail en équipe, horaires irréguliers). La Loi cantonale sur les structures d'accueil, de 2000, contrairement à ses promesses, a fait augmenter les coûts de ces structures, pour les parents comme pour les communes en diminuant le nombre de places (certaines structures ont dû mettre la clé sous la porte, alors qu'elles fonctionnaient à satisfaction de tous, car leur personnel ne répondait plus aux critères de formation exigés). En élargissant les heures d'ouverture de ces structures, il faudra du personnel supplémentaire sans pour autant augmenter significativement le nombre de places d'accueil. L'augmentation du coût engendré sera supportée par la commune et tous les parents, ceux-ci devant payer l'écolage selon leur revenu imposable. Lors du dépôt d'un objet portant sur ce thème, en 2006, l'UDC avait refusé de s'y associer, car cette demande n'apporterait pas la solution qu'elle préconise. L'UDC est d'avis qu'il faut mener une réflexion entre les communes et les entreprises, celles-ci pouvant envisager, soit de créer leur propre crèche – si le nombre d'enfants est important –, soit de s'associer avec d'autres institutions pour en créer une. Cette motion est un bel instrument de propagande électoraliste. L'UDC est pragmatique: notre parti ne fait pas de promesse électorale qu'il ne pourra pas tenir, notamment compte tenu des possibilités financières de notre commune. Les comptes 2008, qui seront publiés au printemps 2009, nous le rappelleront.»

qu'un symbole. Le fait de vendre est plus qu'une démission de notre rôle politique! C'est un aveu d'impuissance, un constat d'échec avec une gestion calamiteuse de notre patrimoine. Et ceci depuis plus de 30 ans.

Le Conseil communal éprouve de grandes difficultés à avoir une vision d'avenir, simple et cohérente de son territoire. Que cela soit depuis le bord du lac, avec l'ensemble des rives qui posent un certain nombre de problèmes, ou la partie haute du territoire appartenant à la Ville.

Chaumont et le Petit-Hôtel sont un symbole que nous voulons garder en mains publiques. Pour nombre de citoyens, ce lieu mérite un peu plus d'attention et de dynamisme de notre autorité. Abandonner ce site, ce lieu, est un geste très significatif.

D'autant plus significatif que des privés assurent qu'avec leurs investissements, s'ils achètent le site, ils pourront en faire une activité rentable.

Comment se fait-il que la Ville n'arrive pas à imaginer dans le futur une telle situation, alors qu'elle est propriétaire des lieux depuis presque un siècle?»

Groupe PopVertsSol

Nicolas de Pury: «L'accès, la vie sur le site de Chaumont, est plus



Le groupe UDC suggère de mener une réflexion entre les communes et les entreprises, afin de créer leur propre crèche ou de s'associer avec d'autres institutions pour en créer une.

Groupe PLR

Blaise Péquignot: «La demande de crédit complémentaire pour la construction d'un centre forestier et d'un chauffage au bois décheté avec réseau aux Ponts-de-Martel a révélé un dysfonctionnement de nos institutions. Retards, erreurs et oublis, imputables au mandataire choisi à l'époque par le Conseil communal, sont à l'origine du surcoût de la construction. Ce qui est surtout inadmissible, c'est que la Direction des forêts et domaines avait connaissance en août 2006 déjà, du fait que le crédit alloué allait être lourdement dépassé et qu'il a fallu attendre presque une année après l'inauguration de l'ouvrage pour que le Conseil général en soit informé et qu'il soit mis devant le fait accompli d'une dépense d'un quart de million. Un crédit complémentaire devait donc impérativement être sollicité en fin d'année 2006 par la direction concernée, respectivement par le Conseil communal, pour pouvoir légitimement entamer cette construction (crédit qui aurait pu être refusé). Le Conseil communal a été irrespectueux du fonctionnement des institutions, ce que le groupe PLR a vivement dénoncé.»

Groupe socialiste

Olivier Arni: «Le groupe socialiste s'engage pour que les horaires des structures d'accueil parascolaires soient mieux adaptés à ceux des parents exerçant une activité professionnelle! Les périodes de vacances scolaires doivent également être mieux prises en compte... Actuellement les structures d'accueil parascolaires sont fermées pendant les vacances scolaires; ce qui pose problèmes à un grand nombre de parents, qui ne peuvent pas prendre congé en raison de leur engagement professionnel. Les structures d'accueil jouent un rôle positif non seulement en terme de cohésion sociale, d'aide aux familles et de socialisation, mais aussi sur le plan économique! Elles jouent un rôle central en réponse à l'accroissement des familles monoparentales ainsi que des couples avec enfant(s) vivant en concubinage. C'est aussi une réponse indispensable pour soutenir l'intégration sociale et professionnelle des femmes dans la société. Pour nous socialistes, ces questions sont prioritaires. Nous osons espérer qu'il en sera de même pour le Conseil communal dans son programme de législation.»

A propos...



Choisir ? Un art !

La problématique de l'élection du Conseil fédéral par le peuple est récurrente. Même la crise des marchés financiers et l'incertitude provoquée par les ennuis de santé du Grand argentier fédéral ne l'ont pas fait oublier. Que non. Au moment où le traditionnel baromètre de popularité des membres du Gouvernement montre le bout de son nez, voilà qu'une initiative parlementaire remet l'ouvrage sur le métier. Comme si la politique se résumait au choix d'un candidat...

On sait que dans notre canton, les membres du Conseil d'Etat sont élus par le peuple, de même que dans les villes depuis 2004, l'exécutif est soumis à la sagacité du Souverain.

A tous les niveaux, qu'il soit majoritaire ou proportionnel, le système appliqué est régulièrement remis en question, quelques variantes mettant en évidence ou à mal les certitudes d'un jour.

Cependant, un élément reste, lui, incontournable : les élections n'effacent pas les problèmes et n'importe qui est capable de choisir ce qu'il préfère. Seuls les meilleurs savent préférer ce qu'ils choisissent !

Rémy Voirol

Mise au concours

La Ville de Neuchâtel en collaboration avec la Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVSC)

met au concours

un séjour de six mois au Caire accompagné d'une bourse de Fr. 9000.-

du 1^{er} février au 31 juillet 2009

Les artistes intéressé(e)s par ce séjour en Egypte, domicilié(e)s à Neuchâtel ou entretenant des liens étroits avec cette ville, sont priés d'envoyer leur candidature accompagnée d'un projet à la

Direction de la culture
Fbg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel
jusqu'au 20 octobre 2008 au plus tard.

Renseignements complémentaires :
Patrice Neuenschwander,
délégué culturel. Tél. 032 717 75 02

La Ville officielle

Offre d'emploi

La Direction de la culture de la Ville de Neuchâtel met au concours le poste d'organiste titulaire de la Collégiale de Neuchâtel (poste à 25%)

Le cahier des charges comprend la participation aux services religieux de la Paroisse réformée à la Collégiale de Neuchâtel, les prestations musicales lors de manifestations officielles à la Collégiale ainsi que la direction artistique de la Société des Concerts de la Collégiale.

Les candidat-es doivent posséder un diplôme de fin d'études d'orgue délivré par un conservatoire ou une haute école. Une importance particulière sera donnée aux qualités d'improvisation du ou de la titulaire qui sera auditionné-e par un jury.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leur postulation jusqu'au **3 novembre 2008** à la Direction de la culture de la Ville de Neuchâtel, Hôtel communal, fbg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel, en joignant leur curriculum vitae et la copie des diplômes et certificats.

Entrée en fonction : 1^{er} avril 2009.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du titulaire actuel, M. Guy Bovet, fbg de l'Hôpital 18, 2000 Neuchâtel, au 032 721 27 90.

Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M^{me} Maria Angela Guyot (UDC), présidente.

Y compris la présidente, 32 membres étaient présents : M^{mes} et MM. Olivier Arni (soc), Sandra Barbetti Buchs (PopVertsSol), Matthieu Béguelin (soc), Claude Béguin (soc), Céline Béguin (ULR), Amina Benkais (soc), Steven Bill (UDC), Amélie Blohm Gueissaz (ULR), Sylvain Brossin (UDC), Marc-André Bugnon (UDC), Yves Carraux (soc), Monique Ditisheim Hoffmann (PopVertsSol), Martine Docourt (soc), Dorothée Ecklin (PopVertsSol), Philippe Etienne (ULR), Thomas Facchinetti (soc), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (soc), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Philippe Loup (soc), Raymond Maridor (soc), Béatrice Nys (PopVertsSol), Blaise Péquignot (ULR), Hélène Perrin (soc), Sabrina Rinaldo Adam (soc), Fabienne Spichiger (ULR), Pierre-Alain Storrer (UDC), Christian van Gesel (PopVertsSol), Nathalie Wust (soc) et Joël Zimmerli (ULR).

Excusés : M^{mes} et MM. Nicolas Marthe (ULR), Alain Becker (ULR), Fabio Bongiovanni (ULR), François Konrad (PopVertsSol), Jean-Charles Authier (ULR), Jonas de Pury (ULR), Carole Maeder-Milz (PopVertsSol), Cristina Tasco (soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol),

Le Conseil communal était représenté par M. Pascal Sandoz, président (ULR), M^{me} Françoise Jeanneret, vice-présidente (soc), M. Daniel Perdrizat (PopVertsSol), M^{me} Valérie Garbani (soc) et M. Alain Ribaux (ULR).

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés concernant :

- la constitution d'un droit de superficie distinct et permanent à la Grande-Joux,
- la vente d'immeubles à Chaumont,
- la vente du Petit-Hôtel à Chaumont,
- une demande de crédit complémentaire pour la construction d'un centre forestier et d'un chauffage au bois décheté avec réseau aux Ponts-de-Martel,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 6 octobre 2008, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'à lundi 17 novembre 2008.

Neuchâtel, le 8 octobre 2008.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Pascal Sandoz **Le vice-chancelier, Bertrand Cottier**



La phase d'action démarre !

Si vous avez des idées d'activités, des envies, des intérêts... Investissez-vous avec nous pour faire vivre le lieu de rencontres et d'animations du quartier !

La prochaine rencontre d'Anim' action aura lieu :

le lundi 20 octobre à 19h30 à la salle de rythmique du Collège des Acacias (route de Pierre-à-Bot 24)

Première idée d'animations à préparer ensemble : la Saint-Nicolas pour les enfants du quartier...

Une démarche proposée par la Ville de Neuchâtel, en collaboration avec le Centre de loisirs.

- Plus de renseignements : www.neuchatelville.ch/animaction e-mail : animaction@ne.ch, tél. 032 717 40 63.

La chronique « passion verte » de...

Nourriture des dieux

Luc Vincent



En ce début d'automne c'est l'apothéose. Les plantes arrivent au sommet de leur développement: la fructification, qui coïncide avec le début de la saison des récoltes.

C'est aussi à ce moment-là que les amarantes sont les plus belles, car leurs inflorescences retombantes se sont allongées au maximum et avec les nuits fraîches cela renforce leur coloration.

Partons à la découverte de cette magnifique plante qui illumine les massifs en fin d'été. *Amaranthus caudatus* nous vient d'Amérique du Sud. Elle a été introduite en Europe vers 1548. Très ornementale avec ses grandes grappes rouges, elle est cultivée dans toutes les parties du monde. Par effets de mode, c'est une plante qui disparaît, puis réapparaît au fil des

années.

On peut l'affirmer, entre 4000 et 5000 ans avant J.-C. on cultivait déjà en Amérique du Sud *Amaranthus caudatus*. C'était une culture importante puisqu'au niveau production, elle arrivait après le maïs. Malheureusement à cette époque-là, la consommation de la graine d'amarante était réservée à l'élite. On a découvert qu'à certaines périodes de l'année, les femmes préparaient de petites statues de graines grillées, moulues, mélangées avec du miel et du sang. Après certains rites, les figurines étaient mangées avec respect en pensant que c'était de la nourriture pour les dieux. Mais surtout la plus grande partie de la consommation d'amarante était faite par les guerriers. C'est pourquoi dès leur arrivée en Amérique du Sud les Espagnols ont tout de suite détruit les cultures d'amarantes et ont supprimé sa production.

Le nom *Amaranthus* est tiré du grec «qui ne flétrit pas» allusion aux épis qui donnent l'impression que la plante est



une bombe de nourriture, car elle est riche en protéines, très utile pour nourrir des populations qui n'ont pas la possibilité de manger tous les jours de la viande. C'est un juste retour des choses, puisque de nos jours ce n'est plus comme au temps de l'Inca où la kiwicha, était réservée à l'élite. On encourage même de plus en plus la culture de l'amarante dans les régions pauvres de Bolivie, Colombie et du Mexique, la plante a de meilleurs rendements vers une altitude de 2500 à 3100 mètres. Autre avantage, avec *Amaranthus caudatus*, en plus de ses graines, on peut aussi consommer ses feuilles comme des épinards, car elles sont très riches en calcium et vitamine C.

A Neuchâtel, vous pouvez admirer pour quelques jours encore, un champ d'*Amaranthus caudatus* vert et pourpre, au Jardin anglais, vers la Rotonde.

Bonnes découvertes.

L.V.

toujours en fleurs. Si l'on se penche pour observer, la fleur d'amarante est très petite. Elle est disposée en ombelle sur un axe, chaque fleur donne une graine, on compte jusqu'à 50'000 graines par grappe de fleurs. Cette graine est

Les mots croisés de...

Jean G. Badoud

Horizontalement

1. Limite entre les parties immergées et émergées.
2. Dards.
3. Poème. Possessif.
4. Centre industriel de Turquie. Ecrivain polonais.
5. Couleur de robe.
6. Dingue. Illogique.
7. A la mode. Certains en vivent par leur seule présence.
8. Sur voiture de tourisme. Se soulagea.
9. Pourvoir. Se suivent dans le bémol.
10. Appareils pour géomètres.

Verticalement

1. Contrefont.
2. Union. Début d'aération.
3. Relatif à l'arc brisé. Signes de gaz

4. Personnel amical. Poisson d'eau douce.
5. Ourdie. Note renversée.
6. Mousse au pub. Blasphème.
7. Personnel. Attacher.
8. Canton sur l'Aar. Client de l'AVS.
9. Peut être stationnaire ou de choc. Offre.
10. Pieuse abréviation. Faisais la grève de la faim.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Adressez les solutions sur carte postale uniquement à la Chancellerie, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 14 octobre.**

Le gagnant, désigné par tirage au sort, recevra une modeste récompense.

Parmi les réponses exactes, le tirage au sort a désigné comme gagnante **M^{me} Josy Grosse**, de Neuchâtel, qui a reçu un livre.

Solution du problème paru le 17 septembre:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	O	N	G	R	A	T	U	L	E
2	A	P	P	E	L	E	R	I	S	
3	L	E	I	D	I	E	P			
4	F	R	A	G	M	E	N	T	E	E
5	E	A	M	E	S	F	O	R		
6	U	B	R	N	O	R	M	E		
7	T	E	R	I	N	D	U	S		
8	R	H	A	P	S	O	D	I	E	
9	E	I	A	M	B	E	S	U		
10	E	N	T	R	E	E	S	O	S	

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Laure-Anne Pessina, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Catherine Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Vito Fratiani, architecte à Marin (Ad'A Architectures Sàrl), d'un permis de construire pour la mise en conformité de l'agrandissement d'un établissement public réalisé sans autorisation 4, rue de l'Evole, article 171 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Alida et Napo Mottola. Les plans peuvent être consultés du 10 octobre au 10 novembre 2008, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Philipp Brühlmeier, architecte à Lausanne (Burckhardt + Partner SA), d'un permis de construire pour l'agrandissement de la zone de production de l'usine existante 111, route de Pierre-à-Bot, article 14358 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Baxter BioScience Manufacturing Sàrl. Les plans peuvent être consultés du 10 octobre au 10 novembre 2008, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Police des constructions

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 29 septembre au 5 octobre 2008

- Température extérieure moyenne : 10.6°C.
- Degrés-jours : 52.3 DJ.

La Ville officielle

Qualité de l'air à Neuchâtel

Les vigneron s'activent dans les vignes pour les vendanges. Il n'y a pas de doutes, la saison estivale est bien terminée.

La qualité de l'air va aussi changer. L'été, par l'action de l'ensoleillement, les polluants que nous rejetons se transforment en ozone en basse altitude. Ce gaz irritant forme le smog estival.

En hiver, l'énergie solaire n'est plus suffisante pour provoquer la formation d'ozone, par contre, le dioxyde d'azote et les particules fines (PM10), produites notamment par la combustion des chauffages et des moteurs diesels non pourvus de filtres à particules, peuvent stagner également à basse altitude (périodes de brouillard) et provoquer le smog hivernal.

Dans les deux cas, ces paramètres font l'objet d'une surveillance continue au niveau local et régional. En cas de valeurs excessives, un plan d'alerte a été mis au point avec l'application de mesures notamment une campagne «Pic de pollution» permettant d'acheter des abonnements hebdomadaires «Onde verte» à prix préférentiel.

Les chauffages viennent d'être allumés. Des mesures individuelles simples peuvent permettre de diminuer la consommation de combustible. **Un abaissement de 1 degré de la température permet une économie**

de 6 à 7% d'énergie. Voici quelques astuces qui peuvent vous permettre de faire des économies à partir d'aujourd'hui sans aucun investissement supplémentaire :

- limiter la température dans les pièces inhabitées (p. ex 17°C),
- s'habiller plus chaudement plutôt que de pousser le chauffage,
- abaisser la température intérieure vers 17-19 °C la nuit,
- augmenter de 1 à 2 heures la phase nocturne du cycle de chauffage,
- enclencher ou déclencher le chauffage en fonction des conditions météorologiques.

L'augmentation du prix des combustibles rend ces mesures également très intéressantes financièrement. Donc pourquoi ne pas faire un petit effort ?

Pour suivre l'évolution en continu de la qualité de l'air vous pouvez consulter le site www.ne.ch/air. Les données du réseau Nabel (réseau national) sont également disponibles sur le Télétexte de la TSR en page 666.

Tous autres renseignements peuvent être obtenus auprès du Service cantonal de l'environnement, tél. 032 889 67 30, ou du Délégué communal à l'environnement, tél. 032 717 76 75, Pierre-Olivier.Aragno@ne.ch.

Echos

■ Vendredi, le Conseil communal sera représenté par M^{me} Valérie Garbani, directrice des forêts, à la remise du prix «Chêne 2200», à la Commune de Pesieux.

■ Samedi 18 octobre, M. Pascal Sandoz, président, représentera les Autorités communales, à l'occasion des championnats suisses par équipe de gymnastique artistique.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Anna et Ernst Dürrenberger-Haslimeier, à l'occasion du 60^e anniversaire de leur mariage.

Les lundis des mots

Lundi 13 octobre à 20 heures, à la Salle des pasteurs, rue de la Collégiale 3 : *Le paradis dans l'histoire des religions*. Conférence de Jean-Claude Basset.

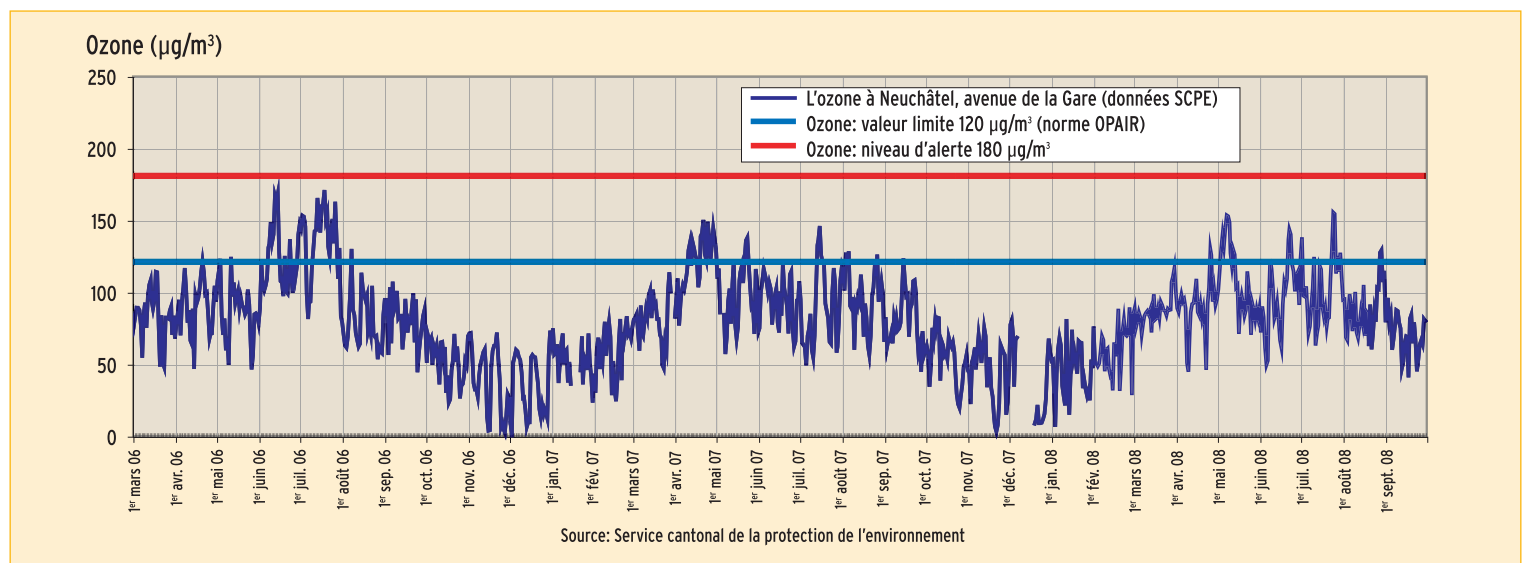
Lundi 20 octobre à 20 heures, au Cabinet d'amateur, escalier du Château 2 : *Enosophie*. Spectacle philosophique et dégustation des vins, par André Crelier (payant).

Atelier de l'imaginaire

L'Atelier de l'imaginaire informe que les cours reprendront après les relâches d'automne :

mercredi 22 octobre de 14h30 à 16 heures / jeudi 23 octobre de 18 heures à 19h30

Inscriptions et renseignements : Atelier de l'imaginaire, rue Louis Favre 17, téléphone 023 725 10 05, e-mail : pbravo.atelier@gmail.com





Programme cinéma pour la semaine du 8 au 14 octobre

APOLLO 1 032 710 10 33

CLIENTE
2^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h15, 17h45, 20h15.
Acteurs: Cécile Breccia, Nathalie Baye, Isabelle Carré.
De Josiane Balasko.

APOLLO 1 032 710 10 33

L'ŒIL DU MAL
2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Shia LaBeouf, Rosario Dawson, Michelle Monaghan.
De D.J. Caruso.

APOLLO 2 032 710 10 33

BLINDNESS
1^{er} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO fr. s-t all. me au ma 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Julianne Moore, Mark Ruffalo, Alice Braga.
De Fernando Meirelles.

APOLLO 2 032 710 10 33

WALL-E
11^e semaine. Pour tous sug. 10 ans.
VF me au ma 15h45.
Acteurs: Fred Willard, Jeff Garlin, Ben Burtt.
De Andrew Stanton.

APOLLO 2 032 710 10 33

CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE
1^{er} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 18h15.
Acteurs: Yusuke Kawazu, Miyuki Kuwano, Yoshiko Kuga.
De Nagisa Oshima.

APOLLO 3 032 710 10 33

FAUBOURG 36
3^e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 14h45.
Acteurs: Gérard Jugnot, Clovis Cornillac, Kad Merad.
De Christophe Barratier.

APOLLO 3 032 710 10 33

RUMBA
1^{er} semaine. 7 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h15, 21h.
De Dominique Abel.
Première suisse.

APOLLO 3 032 710 10 33

NOMAD'S LAND
5^e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 19h.
De Gaël Métroz. Derniers jours.

APOLLO 3 032 710 10 33

BANGKOK DANGEROUS
5^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Nicolas Cage, Charlie Yeung, James With.
De Oxide Pang. Dernières séances.

ARCADES 032 710 10 44

MAMMA MIA!
5^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h30, 20h30.
Acteurs: Meryl Streep, Pierce Brosnan, Amanda Seyfried.
De Phyllida Lloyd.

ARCADES 032 710 10 44

LA FORTERESSE
4^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h.
De Fernand Melgar.

ARCADES 032 710 10 44

7H58 CE SAMEDI-LÀ
2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr/all. ve/sa 22h45.
Acteurs: Philip Seymour, Ethan Hawke, Albert Finney.
De Sidney Lumet.

BIO 032 710 10 55

ENTRE LES MURS - LA CLASSE
3^e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 17h15, 20h15.
Acteurs: François Bégaudeau.
De Laurent Cantet.

BIO 032 710 10 55

KUNG FU PANDA
14^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 15h.
Acteurs: Dustin Hoffman, Jackie Chan, Lucy Liu.
De Mark Osborne, John Stevenson.

REX 032 710 10 77

TONNERRE SOUS LES TROPIQUES
1^{er} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, 20h15, ve/sa 23h.
Acteurs: Ben Stiller, Jack Black, Robert Downey Jr.
De Ben Stiller. Première suisse.

REX 032 710 10 77

PARLEZ-MOI DE LA PLUIE
4^e semaine. 7 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h45.
Acteurs: Agnès Jaoui, Jamel Debbouze, Jean-Pierre Bacri.
De Agnès Jaoui.

STUDIO 032 710 10 88

VICKY CRISTINA BARCELONA
1^{er} semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 16h, 18h15, 20h30.
Acteurs: Scarlett Johansson, Rebecca Hall, Javier Bardem.
De Woody Allen.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.
Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.
Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Services industriels - électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Associations de quartiers

Tertre-Louis-Favre, M^{me} Johanna Lott-Fischer, présidente, rue Louis-Favre 8, tél. 032 721 23 31, j.lott.fischer@freesurf.ch - www.louis-favre-tertre.org

Vauseyon, M^{me} Anne-Christine Miaz, rue du Suchiez 64, tél. 032 731 33 12, tél. acymiaz@net2000.ch.

Vieux-Châtel/Edmond de Reynier (AVE), M^{me} Catherine Montalto, présidente, Vieux-Châtel 15, tél. 076 368 21 62, catherine.montalto@bluewin.ch - http://association.vieux-chatel.ch

Services publics

Autorité de conciliation en matière de loyer (Château), tél. 032 889 61 90.

Autorité de conciliation en matière de santé (rue du Château 12).

AVIVO - Association de défense et de détente des retraités et préretraités (rue du Seyon 2 - immeuble Payot): tél/fax/répondeur 032 725 78 60. Permanence hebdomadaire le mardi de 9h à 11h, consultations sociales.

Bibliomonde (pass. Max-de-Meuron 6), lundi 14h à 17h, mardi 9h à 11h et 14h à 17h, mercredi 14h à 17h, jeudi 16h à 19h, vendredi 14h à 17h, samedi 10h à 12h.

Bibliothèque à domicile, service gratuit de la Croix-Rouge: tél. 032 725 42 10.

Bibliothèque des pasteurs (fbg de l'Hôpital 41), du lundi au vendredi de 14h à 17h30.

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Prêt du Fonds général*, du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 9h à 12h. *Salle de lecture*, du mardi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique*, du mardi au vendredi de 12h à 19h, samedi de 9h à 17h. *Salle Rousseau*, mardi, jeudi, vendredi, sur demande, mercredi et samedi de 14h à 17h.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque* lundi 14h à 18h; mardi-vendredi 10h à 12h, 14h à 18h; samedi 9h à 12h. *Ludothèque* lundi et jeudi 14h à 18h, tél. 032 725 10 00.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service

d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

Soins et aide à domicile

Centre de santé de Neuchâtel et environs

Service de soins infirmiers à domicile et de soins ambulatoires, service d'aide familiale, passage Max-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, lu-ve de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique**Cultes du dimanche 12 octobre**

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: vendredi 10 octobre à 12h, repas communautaire. Jeudi 16 octobre à 14h30, rencontre des aînés.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: di à 9h30, culte avec sainte cène.

Est:

La Coudre: di à 10h, culte avec sainte cène.

Chaumont: di à 11h15, culte.

Ouest:

Serrières: di à 10h15, culte avec sainte cène.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchengemeinde: 12. Oktober 9 Uhr, Gottesdienst im Temple du Bas, Neuchâtel, abendmahl.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h messe et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 18h, messe.



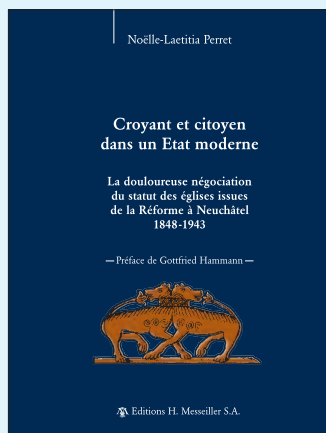
L'instantané...



... de Stefano Iori

Croyant et citoyen dans un Etat moderne

*La douloureuse négociation du statut des églises issues
de la Réforme à Neuchâtel 1848-1943*



de Noëlle-Laetitia Perret

Un ouvrage sur l'histoire de l'Eglise protestante neuchâteloise ? Quel intérêt ? me direz-vous peut-être. Le sujet pourrait sembler, au premier abord, un peu austère. Il ne l'est pas : tout au contraire, nous verrons ce peuple connu pour sa retenue s'échauffer dans des débats animés d'une ferveur des moins contenues.

Pendant 70 ans, deux Eglises réformées, l'une « nationale », l'autre « indépendante », vécurent côte à côte dans le Canton de Neuchâtel. 1848, 1873, 1943 : trois dates qui ont marqué des étapes vers des changements profonds, avec leurs débats déchaînés au cœur de conflits d'une vigueur étonnante.

Il fallut 40 ans de discussions pour mettre sur pied un projet de « fusion ». Au premier abord, ces débats se présentent comme de longs procès administratifs. Ils sont en réalité le reflet de différentes sensibilités par rapport au religieux, mais aussi à la vie collective, à l'Etat, à la responsabilité individuelle et communautaire. Cet ouvrage tente de dépasser une histoire institutionnelle pour présenter l'origine de ces manières différentes d'appréhender les événements qui varient selon les régions, les réseaux et les milieux sociaux où elles s'expriment.

Au début du XX^e siècle, la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat se pose partout en Europe. Neuchâtel représente un cas particulier fort intéressant. Par sa situation géographique, par ses choix politiques et religieux à la croisée des chemins de la Prusse et de la France, ce canton a développé au cours de son histoire une diversité de mentalités qui vont se mettre en scène ici au fil des événements.

Au-delà de sa spécificité régionale, cette histoire reflète des questions fondamentales qui aujourd'hui encore sont à l'origine de tensions vécues aussi dans d'autres régions : les rapports entre Eglise et Etat, la responsabilité du croyant, la notion de citoyenneté, la liberté religieuse.



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messelier SA, Saint-Nicolas 11, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage *Croyant et citoyen dans un Etat moderne* de Noëlle-Laetitia Perret au prix de **Fr. 28.-** (TVA incl.), frais d'expédition et d'emballage en sus.

Nom : _____

Prénom : _____

Rue et N° : _____

NP et localité : _____

Téléphone : _____

Date : _____

Signature : _____



Martine Kurth a été nommée co-présidente de Récif, nouvelle association née de la fusion de Récif et Haut-Récif

Engagée pour les femmes

La Chaux-de-Fonnière Martine Kurth, secrétaire générale de l'Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale (Artias) est depuis la semaine passée, avec Jacqueline Monnin et Virginie Rochat la nouvelle co-présidente de l'association Récif (voir en p. 3). Cette entité est née de la fusion de deux centres de rencontres, de formation et d'échanges interculturels pour femmes réfugiées, immigrées et suisses: Récif, située à Neuchâtel et Haut-Récif, sise à La Chaux-de-Fonds. Toutes deux sont à présent unies pour plus d'efficacité dans leur fonctionnement. En charge des relations publiques et de la recherche de fonds, Martine Kurth, aidée de ses deux homologues qui, elles, s'occuperont du fonctionnement des deux centres, s'attellera dès les vacances finies à faire rayonner la nouvelle association. Rencontre.

Vous exercez actuellement, une fonction de cadre à Artias. Racontez-nous votre parcours...

J'ai débuté dans la vie professionnelle en tant que journaliste à *L'Express*, à *L'Impartial* puis à la Radio Suisse Romande. Dans ce cadre-là, j'ai travaillé pour la Fondation Hironnelle, qui a été créée à l'occasion de la guerre au Rwanda. Je m'étais donc rendue sur place, ainsi qu'au Zaïre, pour faire mon travail de journaliste. J'ai ensuite été déléguée au bureau de l'égalité, où je suis restée cinq ans, de 1996 à 2000. A présent, cela



« Nous tirons toutes à la même corde et dans le même sens, il s'agit avant tout d'œuvrer ensemble. »

J'ai accepté à condition que ce soit un choix du comité et que je n'aie pas à effectuer le travail seule, car je ne connais pas assez bien l'association. Il est donc à mon sens important de travailler avec des femmes qui ont de l'expérience dans ce domaine précis. Ainsi, je vais collaborer avec Jacqueline Monnin, que je connais de longue date et qui vient du bas et Virginie Rochat. Cette dernière faisait partie du comité Haut-Récif, alors que Jacqueline travaillait bénévolement à Récif en tant qu'enseignante de français. Quant à moi, je suis Chaux-de-Fonnière mais j'ai vécu dans le bas, cela permet de faire des ponts. Il est vrai que travailler à Artias en tant que cadre et à Récif de façon bénévole va me prendre beaucoup de temps. Mais la cause des femmes est une problématique que je n'ai jamais lâchée. Et puis je suis une professionnelle de la politique sociale, je pourrai

donc apporter ma contribution de façon efficace à l'association.

Il y a souvent des rivalités entre le haut et le bas du canton, comment se sont déroulées les séances entre les deux comités jusqu'à la fusion ?

Magnifiquement, bien que je n'aie pas suivi tout le processus. J'ai été parachutée au moment où il y avait déjà

une commission transitoire. Il y eu des mises à plat et certains sujets ont un peu coïncé. Or entre le début et la fin de l'été, j'ai pu constater le développement d'une dynamique de groupe très positive entre les deux comités. Chacun a fait un pas en direction de l'autre, décidant de passer outre les petits détails pour privilégier l'ensemble. Nous tirons toutes à la même corde et dans le même sens. Il s'agit avant tout d'œuvrer ensemble. J'ai été surprise de la façon dont nous avons trouvé des solutions et réussi à équilibrer la balance. S'unir et oser le visionnaire, voilà ce qui m'a également séduite.

« La cause des femmes est une problématique que je n'ai jamais lâchée. »

Vous allez être trois à vous partager la présidence de l'association Récif, cela ne va-t-il pas ralentir les prises de décisions ?

Non, cette idée est un cliché. Nous sommes très claires les unes avec les autres et j'ai déjà fonctionné comme ça dans d'autres domaines avec succès. Après les vacances, nous allons nous réunir toutes les trois pour voir comment nous allons nous organiser. Je suis pour ma part chargée de récolter des fonds et de m'occuper des relations

publiques. Nous allons revoir les contrats et les uniformiser. Comme je dirige actuellement une entreprise, ce sont des choses que je fais couramment. J'appellerai les copines à l'aide pour des aides ponctuelles et utiliserai mon réseau. J'ai déjà pris quelques contacts.

En raison des difficultés financières de l'association Récif, certains postes ne sont plus rémunérés...

Oui, un certain nombre de bénévoles ne seront désormais plus défrayés. Toutes les femmes ont été remarquables, il n'y a pas eu de départ suite à cette nouvelle.

Qu'est-ce que vous souhaiteriez améliorer si vous en aviez la possibilité ?

Personnellement, je trouve dommage qu'une bonne partie des compétences des animatrices soit utilisée pour des travaux administratifs. Je rêverais d'avoir des sous pour engager une secrétaire. Pour le moment, on fonctionne sans. C'est un des côtés magnifiques de l'association. Beaucoup de choses se font à partir de rien, cela me sidère.



Avez-vous déjà rencontré des participantes aux cours donnés à Récif ?

J'ai côtoyé quelques femmes dans les assemblées, ou encore lors de fêtes, qui sont incontournables et font partie de Récif. Je me réjouis énormément de ces échanges. L'autre jour, l'une des femmes de nationalité étrangère m'a fait part de son envie de participer au comité. Je trouve cela génial. Il faudrait que les participantes s'approprient l'Association. Récif n'est pas seulement une consommation de cours, ce sont des échanges et des rencontres. C'est là toute la force de la solidarité féminine.

Laure-Anne Pessina

www.recifneuchatel.org



fait sept ans que je dirige l'Artias, une association faîtière. En avril de cette année, j'ai reçu un coup de téléphone me proposant de devenir la nouvelle présidente de Récif, et je me suis décidée.

Qu'est-ce qui vous a motivé à accepter ce poste non-rémunéré de co-présidente à Récif ?